

Nouvel EHPAD du Petit-Saint-Mars, ouverture pour bientôt !



L'Etablissement Hospitalier pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) du Petit-Saint-Mars, dont les travaux sont au stade des finitions, devrait être livré début mars. « Ensuite, il y aura les différentes commissions de sécurité incendie qui doivent donner leur validation. Puis une visite de conformité de l'Agence Régionale de Santé (ARS). L'objectif est d'effectuer le déménagement début juin », annonce Thomas Talec, directeur du CHSE. L'équipement comprendra 126 lits répartis sur 3 niveaux offrant des conditions de vie « de grande qualité à nos résidents mais aussi de meilleures conditions de travail au personnel », selon le directeur.

Vœux du Centre Hospitalier Sud-Essonne : la fusion des 2 sites plébiscitée

« L'ANNÉE 2013 A ÉTÉ PARTICULIÈREMENT DIFFICILE », a reconnu Thomas Talec, directeur du CHSE. « Mais ce début d'année 2014 commence par une excellente nouvelle. La maternité a pu rouvrir le 15 janvier à 8 h après 3 mois de suspension. Celle-ci a pu être levée au prix d'efforts collectifs importants. Il faut remercier toutes celles et ceux qui ont œuvré pour que la prise en charge des familles touchées par cette suspension se fasse dans les meilleures conditions possibles. De cet événement très dur, je souhaite retenir l'implication des professionnels des 2 sites, au service de la population, pour que la continuité des projets de naissance soit assurée », a salué le directeur. Le rôle prépondérant de la fusion des

2 sites hospitaliers, décidée en 2011, a une nouvelle fois été mis en valeur.

« 2014, année d'aboutissement de nombreux projets »

« Sans la complémentarité et la solidarité des centres hospitaliers d'Etampes et de Dourdan, cette suspension n'aurait pas pu être levée en un temps record », a insisté le directeur. Cette année verra également l'aboutissement de nombreux dossiers de longue haleine et le lancement de nouveaux projets. Ainsi, le projet de reconstruction de l'Etablissement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) de Dourdan, attendu depuis de nombreuses années, est en bonne voie. La construction de l'EHPAD du

Petit-Saint-Mars, à Etampes, sera terminée au cours du premier trimestre pour un déménagement prévu en juin (lire ci-dessus). L'année 2014 sera également celle de la mise en œuvre des projets des différents pôles du CHSE. Celui de médecine est déjà bien lancé (lire ci-contre) et voit ses premières concrétisations pour permettre d'offrir à la population une meilleure prise en charge dans de nombreux services et de renforcer l'offre de soins à la population du Sud-Essonne. Pour tous les autres intervenants au cours de la cérémonie, les épreuves traversées ces derniers mois ont permis de donner une nouvelle dimension à l'établissement et de confirmer son rôle prépondérant pour les habitants. De quoi garantir l'avenir.



54 agents du CHSE ont été récompensés d'une médaille du travail. 26 ont reçu celle d'argent (20 ans au sein de la fonction publique hospitalière), 21 de vermeil (30 ans) et 7 d'or (35 ans).

Maison Médicale de Garde : de l'importance d'assurer la permanence de soins

EN DÉCIDANT D'UN COUP l'arrêt de la Maison Médicale de Garde (MMG) le 23 décembre dernier, ses responsables avaient décidé de frapper un grand coup. « Il n'y a plus de médecin volontaire pour effectuer des gardes le week-end des semaines de travail surchargées de 60 à 70 h. La MMG devait fonctionner avec une cinquantaine de praticiens qui se relaient. Depuis un an déjà, elle ne fonctionnait qu'avec une douzaine de médecins. A la fin, il n'y en avait plus que 2 qui assuraient les gardes. Des médecins sont partis à la retraite, d'autres, comme moi, vont le faire dans les prochains mois. Et l'Agence Régionale de Santé (ARS) ne nous a absolument pas aidés en cherchant des alternatives. Du coup, on a pris la décision de fermer définitivement », explique le Dr Bertrand D'Humières. Les responsables de cette décision sont pour lui bien identifiés. « La décision de fermeture a été prise pour interpellier les pouvoirs publics parce qu'il y a un vrai problème de désertification médicale de ville. D'autres maisons médicales de garde du département, comme Longjumeau et Juvisy-sur-Orge, risquent aussi d'ar-

rêter dans ce contexte de pénurie de médecins. » En raison de cette fermeture, les patients qui souhaitent être vus par un médecin le week-end et les jours fériés devront désormais, selon l'urgence de leur situation, soit appeler le 115, soit se présenter aux urgences d'un hôpital. « Mais cela pose le problème de l'engorgement des urgences. Les personnes qui consultaient le médecin de garde le week-end viennent maintenant aux urgences alors qu'elles ne sont pas forcément faites pour ça », souligne Thomas Talec, le directeur du CHSE. Alors que faire ? Les malades doivent bien être pris en charge ! Est-ce que l'hôpital serait prêt à prendre le relais ? La question est à l'étude au sein de l'établissement. En tout cas, beaucoup y pensent. Mais pour le directeur du CHSE, « il est hors de question qu'on assure ce nouveau service pourtant indispensable sur les deniers de l'hôpital. Il faudra que l'ARS débloque des crédits. C'est une solution qui peut marcher mais il faut que l'autorité de tutelle prenne en charge financièrement ces gardes. » A suivre.

Un projet médical pour répondre aux besoins des habitants de tout un territoire

PNEUMOLOGIE, GASTRO-ENTÉROLOGIE, COURT SÉJOUR GÉRIATRIQUE ET CANCÉROLOGIE. Telles sont les 4 priorités adoptées par le CHSE, vendredi 17 janvier lors de son conseil de surveillance, dans le cadre de son projet du pôle médecine pour 2014-2018. « C'est une partie très importante du projet médical qui définit les priorités de la médecine à Etampes et Dourdan pour les 4 prochaines années. Un diagnostic complet a été réalisé sur la base des taux d'occupation de lits, des différentes pathologies traitées, du délai d'attente pour les consultations et des techniques utilisées. Le projet médical découle de ce diagnostic. Les objectifs sont simples : proposer une meilleure prise en charge à la population du Sud-Essonne, étoffer et renforcer l'offre de soins et raccourcir les délais de prise de rendez-vous dans certains services », explique Jean-Charles Lorenzo, président de la Commission Médicale d'Etablissement du CHSE. Revue de détails des priorités affichées par l'établissement avec son directeur, Thomas Talec.

→ **Pneumologie : recrutement effectué et matériel de pointe acheté.** « C'est un secteur avec une demande très forte de la population pour lequel le CHSE offrait déjà un service mais nous souhaitions développer cette prise en charge. » Des moyens humains et matériels ont été mis en œuvre pour répondre à ces besoins, principalement sur le site d'Etampes. « Nous allons dédier à la pneumologie une dizaine de lits sur le site d'Etampes. Nous avons recruté un pneumologue supplémentaire et nous avons investi dans du matériel de dernière génération, une cabine d'exploration fonctionnelle respiratoire. Il n'y en avait pas à Etampes. Installé dans une nouvelle salle, cet outil permet d'évaluer précisément le fonctionnement de l'appareil respiratoire. Sans lui, le diagnostic est moins précis. C'est un plus considérable pour les patients et les médecins. »

→ **Gastro-entérologie : + de moyens humains pour - de délais d'attente.** Le CHSE entend développer les diagnostics et améliorer ses délais d'attente pour réaliser des coloscopies. « Il faut en moyenne 3 semaines pour avoir un rendez-vous. De nombreux patients du Sud-Essonne vont ailleurs pour effectuer ces diagnostics. Nous allons diminuer nos délais de prise de rendez-vous en y consacrant davantage de moyens humains. D'ici 2 mois maximum, notre offre sera fortement renforcée. »

→ **Le court séjour gériatrique pour proposer une filière complète.** « Avec l'EHPAD du Petit-Saint-Mars, une unité de soins de longue durée, un moyen séjour gériatrique, une consultation mémoire et une équipe mobile de gériatrie, il nous manquait uniquement un service de médecine spécialisée en gériatrie pour avoir une filière gériatrique complète. Ce service de court séjour gériatrique est en place depuis le 6 janvier dernier avec 20 lits dédiés. »

→ **Cancérologie : une offre de soins renforcée sur les 2 sites.** Le CHSE renforce la cancérologie à Dourdan et Etampes avec pour objectif de baisser les délais de prise de rendez-vous. « Un cancérologue réalise des consultations sur les 2 sites. La nouveauté, c'est que désormais tout peut se faire à Etampes mais aussi à Dourdan : consultations spécialisées, bilans, diagnostics et séances de chimiothérapie. Le traitement par chimiothérapie se fait sur un certain nombre de séances. D'où l'importance de pouvoir les effectuer à proximité des lieux de vie. »